



## **OUVERTURE DES INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2026/2027**

### **ETAPE 1 : INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES**

#### **Sont concernés :**

- Les enfants nés en 2023 pour l'entrée en école maternelle
- Les enfants qui étaient scolarisés dans une autre école et qui souhaitent intégrer l'école élémentaire de secteur à la rentrée de septembre 2026.

#### **Liste des documents à joindre :**

- Votre certificat d'inscription (fourni par votre mairie),
- La fiche de renseignements (remise par votre mairie ou téléchargée sur le site internet de la CCMC) complétée et signée, indiquant impérativement une adresse mail,
- Les photocopies des certificats de vaccinations au nom de l'enfant,
- Les photocopies du livret de famille mentionnant le ou les enfants à scolariser,
- Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité, passeport...) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement),
- En cas de changement d'établissement scolaire, un certificat de radiation délivré par le directeur de l'école fréquentée en 2025/2026

### **ETAPE 2 : INSCRIPTIONS AUX SERVICES PERISCOLAIRES Garderie – Restauration scolaire – Transports**

#### **Liste des documents à joindre :**

- Votre attestation de quotient familial (fourni par la CAF) ou votre attestation MSA avec votre numéro d'immatriculation de moins de 3 mois.  
Si vous ne souhaitez pas transmettre votre quotient familial le tarif maximal vous sera appliqué,
- Votre attestation d'assurance responsabilité civil en cours de validité
- Un RIB si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique.

**LES DOCUMENTS PHOTOGRAPHIÉS NE PEUVENT ÊTRE PRIS EN CHARGE, IL EST  
NÉCESSAIRE DE LES SCANNER.**

#### **Transports scolaires :**

Le dossier de demande est disponible sur le site de la Région [www.fluo.eu/51](http://www.fluo.eu/51)  
Il doit être retourné à la :

MAISON DE LA REGION  
Agence territoriale de Châlons-en-Champagne  
Service Transport  
5 rue de Jéricho - CS 70441  
51037 Châlons-en-Champagne cedex  
Tél. 03 26 70 31.31

**Date limite de dépôt du dossier le 30 avril 2026 à la CCMC pour valider  
l'inscription :**

**Uniquement par courrier ou à déposer au siège à l'adresse suivante :**

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole  
4, grande rue  
51240 SAINT GERMAIN LA VILLE

Pour toutes questions : [scolaire@ccmc51.fr](mailto:scolaire@ccmc51.fr) ou 03.26.63.67.33